

## COMPTE-RENDU DU COMITE TECHNIQUE NORMANDIE du 3 octobre 2013

### SOMMAIRE

- ⇒ page 1: Le Projet Stratégique Douane 2018
- ⇒ page 2 : Modification des horaires des services de la DR de Rouen
- ⇒ page 3 : Présentation du Document d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)
- ⇒ page 4 : Actualité du dossier Sycoscan
- ⇒ page 5 : L'USD FO aborde les sujets Surveillance
- ⇒ page 6 : Questions diverses

Le Comité Technique Normandie s'est tenu le 3 octobre 2013 sous la présidence du nouveau DI, Monsieur Gérard CANAL, assisté des DR du Havre, de Rouen, de Basse Normandie, ainsi que des chefs du pôle GRH et du PLI.

Syndicats Présents : USD FO / CFTD / Solidaires / UNSA

### I - Contexte du Comité technique : pas d'annonces relative au PSD ... à court terme

Le Comité Technique Normandie s'est tenu alors que les arbitrages relatifs au Projet Stratégique Douane (PSD 2018) doivent prochainement être rendus à la direction générale, engendrant, selon toute vraisemblance une concentration massive des structures douanières : une RR et un SRE dans l'interrégion ? Centralisation fiscale accrue (DAFN, TSVR, CI, TGAP...)? Fusion des DR de Rouen et du Havre ? Quel avenir pour les CROC avec la création d'un service national d'analyse de risque et de ciblage (SARC) ?...

**Le DI nous a affirmé qu'à ce stade, il n'avait prévu aucune fermeture de structures dans l'interrégion pour 2014 ... nonobstant les annonces à venir dans le cadre du PSD !**

S'agissant de **l'avenir de la brigade d'Evreux**, il a reconnu que la coordination avec la brigade de Rouen donnait satisfaction, mais qu'il n'avait renoncé à la fermeture d'Evreux BSI qu'à titre provisoire, dans l'attente des conclusions du PSD au niveau interrégional.

Les annonces découlant du PSD devraient être réalisées au niveau local en fin d'année, après le Comité technique national de début novembre.

### Commentaire de l'USD FO

*Si les sujets inscrits à l'ordre du jour étaient importants, ils demeureraient secondaires comparés aux réformes d'envergure que va engendrer le déploiement du PSD.*

*Vous représentants sont partagés entre le souhait de réclamer des annonces très rapides afin de donner le maximum de visibilité aux agents dans le cadre de leurs projets personnels et professionnels, et la volonté de ne pas provoquer la révélation de mauvaises nouvelles qui viendront toujours bien assez tôt pour les personnels concernés.*

## II - Modification des horaires d'ouverture et/ou d'ouverture au public de certains services de la DR de Rouen.

### Rouen Energie (Ex Petit Couronne Raffinerie)

Suite au déplacement du bureau de Petit Couronne vers l'hôtel des douanes du Mont Riboudet et les nouvelles fonctions de l'office, il est apparu indispensable de modifier les horaires d'ouverture au public et le régime de travail des agents.

Les agents ont unanimement opté pour un régime de 37h30/semaine.

**L'USD FO a donc voté pour cette proposition.**

En revanche, aucun élément relatif à la réorganisation des missions dans la filière énergétique au sein de la DI n'a été donné lors de ce comité technique alors que le Plan d'Action et de Performance (PAP) 2013 prévoyait « d'harmoniser les pratiques de gestion et de contrôle ainsi que du pilotage adéquat de la filière énergétique »...

Commentaires de l'USD FO

**L'USD FO a demandé si depuis la mise en place de l'ARTT, d'autres bureaux de douane de l'interrégion avaient changé collectivement le régime de travail initialement décidé (possibilité pour les services OPCO CI).**

**La réponse a été négative, l'administration précisant, à notre demande, que les agents pouvaient en changer à tout moment, dès que cette volonté résultait d'un choix collectif.**

### Rouen Transports

Les horaires d'ouverture au public ont été ramenés à 17h au lieu de 18h, sans modification du régime de travail des agents (horaires fixes 37h30/semaine).

**L'USD FO a voté pour cette modification.**

### Rouen Port

Les horaires d'ouverture du bureau ont été raccourcis à 18h au lieu de 19h, sans incidence sur le régime de travail des agents.

*L'USD FO a voté pour cette modification.*

Commentaire de l'USD FO

***L'USD FO a été étrangement la seule organisation syndicale à approuver cette mesure qui permet aux agents de terminer leur service plus tôt, les autres organisations estimant que cela pouvait léser certains collègues souhaitant travailler plus tard, indépendamment l'activité réelle du bureau. Cette position nous semble paradoxale, à l'heure où des organisations syndicales font des recours devant les tribunaux afin d'interdire aux salariés de privés de travailler le soir ou le dimanche (Séphora, Castorama...).***

### RR de Rouen

Les horaires d'ouverture au public sont diminués et passent à 9h-12/ 14h-17h.

Les horaires de la recette sont également diminués à 8h-18h au lieu de 7h30-18h30.

Commentaire de l'USD FO

***De manière surprenante il nous a été indiqué que la recette fonctionnait sur un régime de travail collectif de 37h30/ semaine. Or, s'agissant d'un service AG bénéficiant d'une badgeuse, le choix du régime de travail ne doit pas être collectif mais individuel, chaque agent ayant la possibilité de travailler 37h30, plus ou moins. Pour cette raison, l'USD FO s'est abstenue lors du vote.***

Un débat a également concerné les horaires d'ouverture de la Caisse au sein de la recette, une organisation souhaitant les ramener à 16h30, en raison des contraintes personnelles des agents.

L'USD FO a rappelé les sujétions particulières qui pesaient sur cette fonction, puisque indépendamment le régime de travail choisit, la Caisse doit être impérativement tenue tous les jours selon des horaires contraints et incompressibles.

## III - Présentation du Document d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

Le DI a présenté le DUERP, issu d'une démarche ministérielle.

Pour rappel, il s'agit d'identifier les risques auxquels peuvent être soumis les agents dans le cadre de leur activité professionnelle en vue de mettre en place des actions de préventions adaptées.

Le Programme Annuel de Prévention (PAP) est ensuite présenté en CHS et en Comité technique.

Commentaire de l'USD FO

*Si l'assistant de prévention est chargé de finaliser le DUERP et le PAP, l'USD FO a regretté que l'alimentation initiale du DUERP repose principalement sur les chefs de service qui ont été sensibilisés mais pas véritablement formés, et dans des délais très contraints.*

**La démarche est donc très empirique.**

**Un risque est que le DUERP soit victime de son succès et que l'on aboutisse à des documents très riches, voire illisibles.**

**Enfin, les risques psychosociaux semblent, en l'état, difficiles à appréhender.**

L'administration a précisé que les délais étaient contraints par le principe d'annualité de la dépense. Il y a des crédits à utiliser dans un calendrier contraint.

Il faut, de plus, parvenir à faire coïncider un calendrier douanier (passage en comité technique) avec un calendrier inter administration (passage en CHS).

#### IV - Point d'information sur le Sycoscan

Le Sycoscan a finalement été arrêté le 30 septembre.

A cette date, l'outil doit être remplacé par un SMS qui doit être « sédentarisé » au Havre.

Un camion scanner mobile a donc été installé le 1er octobre au Havre, hangar 131, dans l'attente que les travaux de sédentarisation sur le site du Sycoscan soient réalisés.

Durant la phase transitoire, les collègues de la BSEC devront travailler en collaboration avec les collègues du SMS.

Début 2014, des actions de formations auront lieu afin que les agents de la BSEC puissent, à terme, utiliser seuls le SMS :

- obtention du permis poids lourd
- formation opérateur image adaptée au SMS
- formation opérateur maintenance.

**L'USD FO a demandé quelle serait l'attitude de l'administration s'il n'y avait pas suffisamment de volontaires pour devenir chauffeur?**

Le DR du Havre a estimé que cette question n'était pas d'actualité!

Il a précisé que le permis serait obtenu à titre personnel (les agents pourront donc en faire un usage privé)

S'agissant des formations :

- le marché pour le permis de conduire est géré par la DI
- les marchés pour les formations Opérateurs maintenance et Opérateurs image sont gérées par la DG B/

Les formations auront lieu au Havre.

**En revanche, nous n'avons obtenu aucune information concernant le financement de ces formations, notamment afin de nous assurer que les crédits nécessaires avaient bien été provisionnés, quelque soit le nombre d'agents candidats.**

Le DI a indiqué que la présentation du projet de SMS sédentaire aurait lieu en CHS et en CT lorsque le dossier serait finalisé.

L'USD FO a souligné que l'autorisation délivrée par l'ASN pour l'utilisation du hangar 131 n'était valable que 6 mois et non « pour toute la durée des travaux ». Que fera t-on si ces travaux ont du retard?

Il a été répondu que le délai de 6 mois partait à compter du 1er octobre et donc jusqu'au 31 mars.

**Le DI a simplement précisé qu'en cas de dépassement, l'administration déposera une nouvelle demande ou sollicitera une prolongation de l'autorisation délivrée...**

Le DI a, enfin, rappelé, que l'administration cherchait, pour le long terme, des moyens de co-financement externes d'un nouveau Sycoscan. A ce titre des fonds structurels européens avaient été sollicités.

## v - L'USD FO aborde les dossiers de la Surveillance

### Politique du « Tout littoral » dans l'interrégion

**L'USD FO a souligné que la politique du « tout littoral » du précédent DI visant d'orienter l'action des unités de Surveillance dans l'interrégion sur le trafic Transmanche, se révélait périlleuse, à l'heure où une menace pesait sur la gestion des PPF par la douane et où la mission TPL allait se développer.**

Le DI a précisé que l'activité LCF justifierait, quoi qu'il arrive, le maintien de certaines structures... mais à un effectif moindre !

### Les gilets pare-balles

Une récente note de la direction générale a rappelé les dates de péremption des gilets pare balles. Certains arrivent à échéance dans l'interrégion, d'autant plus que les conditions de stockages (verticales) ne permettent pas d'optimiser leur durée de garantie.

L'USD FO a demandé quand les stocks allaient être renouvelés. Il a été indiqué que les gilets étaient commandés par lots., et qu'il fallait donc attendre une commande minimale.

Le DI a rappelé qu'en l'absence d'équipement de sécurité, l'agent ne devait pas sortir en contrôle pour certaines missions (contrôles routiers de nuit).

### Les herses

L'USD FO interpelle la DI sur les herses stop sticks.

Outre le fait que ces herses sont à usage unique pour un coût unitaire avoisinant les 200 euros, leur efficacité laisse perplexe.

La crevaison progressive n'empêche pas le véhicule de poursuivre sa route à vive allure pendant plusieurs kilomètres, augmentant ainsi le risque d'accident.

La DI a reconnu que le rapport qualité /prix de ces herses posait question mais maintient la dotation des unités.

Précision a été faite que les unités arrivant à un seuil de 4 herses stop sticks pourront en commander de nouvelles. D'autres herses peuvent être commandées sur les crédits de la MILDT.

### Les cellules de retenue

L'USD FO a interpellé l'administration sur la mise aux normes des cellules de retenue douanière. Il a été indiqué que la mise aux normes sans délai ne concernait que les sites nouvellement créés. Pour les anciens l'administration mettait déjà à disposition une salle pour l'avocat et le médecin. En revanche, l'administration ne dispose pas de budget pour aller plus loin, même dans l'optique d'un seul site aux normes par résidence !!! Les organisations syndicales ont rappelé qu'un magistrat ou qu'un avocat pouvait à tout moment demander la libération d'un individu illégalement retenu retenu si les conditions de la retenue douanière étaient indignes du respect de la personne.

### La soute pour les EMC

Les EMC anti explosifs ne peuvent actuellement plus s'entraîner, puisqu'ils ne disposent pas de soute agréée afin d'héberger leurs échantillons. La parité administrative a fait savoir que la solution d'entraînement sur Caen avec la sécurité civile ( service de déminage ) convenait. Si la construction d'une soute à munition par la sécurité civile au centre de déminage de Caen se concrétisait , l' Administration sera intéressée pour y « louer » un espace afin de stockage d'échantillons d'explosifs pour ses EMCE.

### La réforme hiérarchique Surv à Rouen

Dans le cadre de la réforme hiérarchique de la Surveillance, la DI a bénéficié d'un régime dérogatoire pour Rouen, puisque par décision spéciale le CSDS à Rouen à été mis à la tête de la petite unité de Rouen BSI, normalement dévolue à un agent de catégorie A avec les nouveaux critères. Il sera secondé par un B. Les deux anciens adjoints catégorie B quittent l'équipe de commandement mais conservent leurs anciennes primes. Un agent de catégorie B prendra la tête de l'unité après le départ de l'agent de catégorie A par mutation ou promotion.

## VI - Questions diverses

### Avenir des collègues des services RH et paye de la DI

Pour rappel, dans le cadre de la mise en place de l'application SIRHIUS destinée à traiter les activités relevant de la RH sur un plan de la gestion (fonction contact, gestion de la paie, support) et non de la décision (compétence des directeurs ou des CAP), il a été décidé de créer un centres à compétence nationale.

Suite à la création du CSRH à Bordeaux, les services paye (en totalité) et Ressources Humaines (en grande partie) vont disparaître des DI à horizon septembre 2014.

Les archives seront transférées dès juillet.

Les entretiens avec les personnels concernés ont débutés afin de connaître leurs desiderata de réaffectation à la résidence.

Le nombre exact d'agents concernés au sein du pôle RH sera annoncé lors du comité technique de novembre.

*Commentaire de l'USD FO*

**Sans même connaître l'influence du PSD sur cette résidence, Rouen va donc devoir absorber le reclassement d'une dizaine de collègue en 2014, avant de recevoir la majeure partie des collègues de l'END qui ne voudront pas rejoindre le site de La Rochelle en 2015.**

**A ce sujet, le DI a précisé que les agents de l'END n'avaient pas un droit au reclassement à la résidence de Rouen mais au sein de la DI de Rouen! L'USD FO conteste cette analyse.**

### Vedettes de la DRGC

Le DI a précisé que le dossier était en cours d'arbitrage à la direction générale dans le cadre de la réflexion sur l'optimisation de l'utilisation des moyens.

Beaucoup d'incertitudes entourent également la remise à niveau de la vedette de Cherbourg .

### Travaux de cablage du bureau central du Havre

Les marchés publics sont actuellement en cours.

En conséquence , les travaux ne devraient pas débuter avant novembre.

Il a été précisé que la plupart des interventions s'effectueraient en dehors des horaires d'ouverture des bureaux, afin de limiter au maximum les nuisances.

**A cette occasion, Mme la chef du PLI a indiqué que le passage des collègues du PLI dans les services ne devait pas être perçu comme une menace par ceux-ci quant à leur pérennité. Elle a précisé que les collègues étaient amenés à se déplacer tout simplement afin de connaître au mieux les sites qu'ils gèrent.**

*Commentaire de l'USD FO*

**Ce constat ne fait malheureusement que refléter le contexte anxiogène dans lequel évolue les agents des douanes depuis des années. Dès lors, le moindre évènement est de nature à faire naître des rumeurs de réorganisation ou de disparition.**

**N'hésitez pas à contacter vos représentants**  
**USD FO pour plus de précisions!**